

## Zonage des vacances d'été : Peillon donne le sourire à l'industrie du tourisme

Vincent Peillon, invité de BFMTV-RMC, mercredi matin, a déclaré que la question du zonage des vacances d'été allait être examinée avec «avec sérieux et intérêt». Contacté par leJDD.fr, Roland Héguy, président confédéral de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, (UMIH), à l'origine de la proposition, se félicite des déclarations du ministre de l'Education nationale.



Vincent Peillon n'est pas opposé à un zonage des vacances d'été. (Capture d'écran)

### «On avait l'impression de parler dans le vide»

«J'examine avec sérieux et intérêt (cette question, ndlr). Je n'ai pas trouvé cette proposition sottise», a déclaré Vincent Peillon sur RMC-BFMTV, mercredi matin. Après avoir rappelé qu'il n'était «pas défavorable à l'allongement d'une ou deux semaines de l'année scolaire», le socialiste a donc précisé ne pas avoir «écarté cette possibilité» afin que «l'été soit plus court sans pénaliser trop fortement l'industrie touristique». Contacté par leJDD.fr, le ministère de l'Education refuse d'en dire plus sur les éventuelles modalités de cette mesure.

C'est un vieux serpent de mer dans le milieu éducatif : diminuer la durée des vacances pour diminuer la charge de travail quotidienne des élèves. Quelques heures à peine après sa nomination, début mai, Vincent Peillon avait annoncé le retour à la semaine de cinq jours de classe en primaire, dès la rentrée 2013. Depuis, la question des rythmes scolaires revient sans cesse dans les discussions. Mercredi matin, c'est un autre volet de cette thématique qui a été abordée par le ministre de l'Education nationale : le zonage des vacances d'été.



Actuellement, les congés estivaux, comme les vacances de Noël ou de la Toussaint, sont «dézonées» : leurs dates de début et de fin sont les mêmes pour tous, au contraire des vacances d'hiver et de printemps, qui sont décalées d'une ou deux semaines suivant les académies (zones A, B ou C). Une situation qui pourrait donc évoluer. Afin de palier à un éventuel raccourcissement des vacances scolaires, l'industrie du tourisme, qui aurait donc un manque à gagner, a en effet demandé au ministère de l'Education nationale de réfléchir à un zonage des vacances d'été.

L'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH), qui admet être «à l'origine» de cette requête, se félicite de son côté de voir le sujet mis sur la table. Il n'a toutefois pas oublié que, du temps du gouvernement Fillon, Luc Chatel s'était lui aussi posé la question, et y avait répondu par la négative. «Je suis très agréablement surpris des déclarations de Peillon, car le monde de l'entreprise n'avait jamais été abordé depuis le début de nos discussions», posi-

---

## Zonage des vacances d'été : Peillon donne le sourire à l'industrie du tourisme

---

tive Roland Héguy, président confédéral de l'UMIH, joint par *leJDD.fr*. «On avait l'impression de parler dans le vide», poursuit-il.

Rappelant que, du 5 au 25 août, «les entreprises du secteur sont étouffées par l'activité», il explique que son organisation plaide depuis 2010 pour un calendrier scolaire allant de mi-juin à mi-septembre, «tout en respectant le rythme des enfants.» [La concertation se tient jusqu'à la fin septembre](#). Elle débouchera sur un rapport qui servira de base à l'élaboration d'une loi d'orientation à l'automne. Les hôteliers et autres tenanciers de bars devront donc patienter encore un peu avant de préparer la prochaine saison estivale.